

Sent: Monday, June 30, 2008 7:49 PM

Subject: PAMF: Guerre à la drogue ou guerre aux drogués ?

<http://familles.blogs.liberation.fr/hefez/2008/06/reprer-dpister.html#more>

30/06/2008

Guerre à la drogue ou guerre aux drogués ?

Dépistage et repérage sont devenus les maîtres mots de la conception gouvernementale de la santé publique. Après le dépistage de l'appétence à la délinquance chez les mères de maternelle, voici les «tests de repérage» des jeunes en danger de consommation de cannabis en milieu scolaire. Le ministère de la Santé et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT), dans le cadre du plan «santé des jeunes» ont mis au point une «grille de comportement» capable d'identifier les usagers de drogues.

Dressant le constat que la France figure parmi les plus importants consommateurs de cannabis en Europe, tant chez les jeunes adultes que chez les adolescents, ce plan annonce «l'expérimentation d'un test de repérage de l'usage à risque de cannabis en lien avec l'Education nationale». Le financement de ce vaste programme a déjà été débloqué.

Passé quasiment inaperçu, son objectif est :

«repérer suffisamment tôt les conduites à risque chez certains lycéens, engager un suivi et prévenir les parents qui, sous prétexte qu'ils ne veulent pas voir la réalité en face, sont souvent les derniers à s'en rendre compte.»

L'expérimentation concerne aujourd'hui 3000 élèves, et une centaine de personnes (médecins scolaires, enseignants, personnel d'encadrement) sont actuellement formées.

Une grille d'analyse de comportement permet de repérer si le comportement signalé de tel ou tel élève relève d'un usage régulier de drogue ou d'alcool.

«Tout changement de comportement atypique à l'école peut cacher une dépendance», nous apprend ainsi le président de la MILDT, Etienne Apaire, monsieur antidrogue de Sarkozy, dont il fut le conseiller au ministère de l'Intérieur :

«L'absentéisme, la somnolence pendant les cours, les mauvaises notes, les accès de violence ou de repli sur soi.» Seuls les premiers de la classe seront donc épargnés, mais de toute façon, l'Association des Parents contre la drogue réclame déjà que les tests soient réalisés par tirage au sort, afin de «détecter les élèves qui fument dès leurs premiers joints».

Et pas de repentance possible : le Vatican a, quant à lui, allongé le 10 mars la liste officielle des péchés, avec la consommation de drogues.

J'ai co-signé il y a un mois avec quelques collègues une tribune dans ce journal dont je rappelle ici quelques points. Nous y exprimons notre inquiétude et notre exaspération face à cette apologie galopante du tout sécuritaire et du tout répressif concernant des problématiques aussi complexes que l'usage ou l'abus des drogues licites et illicites.

Voici quelques formules résumant le credo du nouveau président de la MILDT : «Tout adolescent fumeur est un dealer en puissance». «Les pratiques d'application de la loi sont trop molles». «Les parents doivent être éduqués pour appliquer la loi (juridique et non symbolique)».

«L'avenir de la prévention reposera bientôt sur 500 militaires Formateurs Relais Anti-Drogues».

Il est depuis longtemps prouvé que l'affirmation «derrière l'usager se cache souvent un délinquant» est inexacte, mais elle a encore de beaux jours devant elle.

En outre, l'étude des expériences internationales, depuis la prohibition de l'alcool aux USA dans les

années 30, montre qu'augmenter le nombre d'interpellations d'usagers et les sanctions envers les consommateurs «pour rappeler l'interdit» est à double tranchant. Réprimer, en addictologie, ne suffit pas à prévenir ou à soigner les dépendants et ne protège guère du désordre social.

Si nos objectifs sont bien de baisser la consommation des substances psychoactives licites et illicites et d'en limiter les dommages, tous les dommages et pour tous nos concitoyens, nous savons qu'une telle politique des addictions est avant tout une politique de santé. Elle ne saurait trouver son fondement dans la seule application de la loi.

L'addictologie n'est pas la sécurité routière !

Le permis à points de vivre libre ou dépendant n'existe pas et tant mieux. Ne demandons pas à la répression ce qu'elle ne peut pas donner. Nous savons par expérience que quand elle est mise au centre d'une politique des drogues, les effets contre-productifs l'emportent, la santé publique est en danger. Faut-il rappeler comment le sida s'est dramatiquement répandu en France parmi les usagers de drogues dans les années 80 ?

Alors que nous avons une législation particulièrement répressive et que plus de 150 000 usagers ont été interpellés en 2007, les consommations de cannabis et de cocaïne n'ont jamais cessé d'augmenter. Tout comme le trafic.

Tout laisse hélas à penser que la fragile politique de santé des addictions à laquelle nous travaillons pas à pas depuis deux décennies est en passe d'être sabordée et que la guerre à la drogue est en train de redevenir synonyme de guerre aux drogués. La seule stratégie qui a favorisé la diminution de la consommation d'héroïne dans notre pays et qui s'est révélée efficace face au trafic et à la violence n'a pas été répressive, mais a reposé sur l'accès aux soins et aux médicaments de substitution. Nous avons ainsi réduit les overdoses de 80%, affaibli de façon spectaculaire la dissémination du VIH/sida, diminué la consommation de drogues par injection, diminué les actes de délinquance, amélioré considérablement l'insertion sociale de ces personnes. Plusieurs milliers de vies ont ainsi été sauvées dans notre pays. Aujourd'hui, l'épidémie d'hépatite C nécessite plus que jamais le renforcement de l'ensemble de ses stratégies.

Que peut-on attendre d'une prévention qui ne serait qu'information obligatoire, comme l'impose les stages cannabis ?

Il nous faut, plus que jamais, construire ensemble, responsables politiques, sanitaires, juridiques, médias et policiers, une politique de santé publique citoyenne et surtout efficace en matière d'addictions. Une politique pragmatique, car en santé des addictions la morale n'est pas éthique.

* Serge Hefez *

URL TrackBack de cette note:

<http://www.typepad.com/t/trackback/2350302/30731976>

Voici les sites qui parlent de Guerre à la drogue ou guerre aux drogués ?:

Commentaires

Alors les premiers de la classe pourront goûter aux joies du cannabis sans être inquiétés tandis que ceux qui doivent trimer un peu plus s'en remettront à l'alcool ?

A t on prévu des tests de dépistage à l'alcool?

Tant qu'on y est on n'a qu'à empêcher toute relation sexuelle aussi, ça peut perturber une scolarité...

Rédigé par: sk | le 30/06/2008 à 13:12

Réglementer la consommation du cannabis serait réellement une bonne idée. Les consommateurs adultes ne prendraient plus le risque d'être hors la loi et les dealers en la matière moins nombreux par la force des choses, donc la substance beaucoup moins accessible par les mineurs. De plus, nouveau produit de consommation à taxer, nouvelle rentrée d'argent... Quand aux critères de comportement de l'élève, je rigole doucement...

S'ils croient que les bons élèves ne fument pas ou que l'absentéisme, la somnolence et les mauvaises notes résultent forcément de la consommation de cannabis, je suis la preuve vivante que c'est faux! Lors de ma scolarité, j'étais le portrait craché de ce qu'il décrivent (sans les accès de violence) et je n'ai jamais touché un joint...

Rédigé par: miss | le 30/06/2008 à 13:59

Les critères d'addiction à repérer sont magnifiquement ambigus : "L'absentéisme, la somnolence pendant les cours, les mauvaises notes, les accès de violence ou de repli sur soi". En gros, tous les signes de démotivation scolaire et de moral en berne.

Grâce à cette magnifique politique, la police se permettra-t-elle de venir parler de drogue aux parents des ados mal dans leur peau ? Et combien de temps faudra-t-il aux pouvoirs publics pour se rendre compte que peu se droguent pour se droguer, que la drogue n'est pas la cause des problèmes mais juste un symptôme ET un palliatif pour ces gamins ?

Un drôle de palliatif, certes, mais lorsqu'on constate qu'une large partie de la population, celle qui s'inquiète de son avenir, s'adonne aux paradis artificiels, la police est-elle la réponse ?

Rédigé par: Emmanuel | le 30/06/2008 à 14:03

Il me semble que tous "les symptômes" précités sont juste caractéristique de l'état "normal" d'un adolescent et non d'un usage immodéré de cannabis ...

Que nos amis les fonctionnaires continuent à remplir leur petit tableau Excel et à placer les gens dans des cases ... on adore ça !!!!!

Je suis pour la prévention par pour la catégorisation ...

Rédigé par: Pierre | le 30/06/2008 à 14:17

MERCI pour ce texte. Il est hélas flagrant que nous sommes en pleine régression dans ce domaine (comme bien d'autres...), et le titre de votre tribune à Libé était moins une interrogation qu'un constat. Après l'espoir d'une évolution favorable vers une politique cohérente qu'avait suscité le rapport Roques il y a 10 ans (déjà), il a fallu ensuite rapidement déchanter, pour tomber de Charybde en Scylla.

Doit-on y voir l'expression d'une fuite en avant des prohibitionnistes, incapables de se déjuger après tant d'années de mensonges ? Il est vrai que la pression est trop faible pour les y obliger, et ils profitent encore trop, semble-t-il, de l'illusion d'efficacité que procure cette politique répressive. Comme toute prophétie auto-réalisatrice, celle-ci tire se renforce de ses propres échecs, et maintient encore une certaine légitimité en confondant, délibérément et systématiquement, les dangers des drogues et ceux liés à leur interdiction.

Il faut parvenir à briser ce cercle vicieux mortifère. Votre projet aussi encourageant que nécessaire peut sans doute y parvenir, mais comment, concrètement, susciter une adhésion significative de l'opinion pour lui donner le poids nécessaire ?

Rédigé par: Raph | le 30/06/2008 à 14:57